

FEDERATION NATIONALE DES PORTS ET DOCKS C.G.T.
263 rue de Paris - Case n° 424 - 93514 MONTREUIL CEDEX
Tél. : 01.48.18.82.96 - Fax : 01.48.18.82.94

E-MAIL : contact@portsetdocks.org

Documentation Générale n° 12
Circulaire Générale n° 02

Montreuil,
le 17 mars 2010

Pour la défense de nos salaires, nos emplois,
de nos retraites et l'arrêt du démentèlement du service public
24 heures d'arrêt de travail
le 23 mars 2010

Les conflits se multiplient dans les entreprises et les services publics, les salariés du privé comme du public tentent de maintenir leurs acquis, leurs salaires, des conditions de travail décentes quand ce n'est pas tout bonnement pour sauver leur emploi.

Toutes les branches de la Fédération mènent actuellement le combat pour défendre les droits et les acquis des salariés notamment sur :

- ⇒ Prévoyance,
- ⇒ Salaires,
- ⇒ Conventions Collectives,
- ⇒ Reconnaissance de la pénibilité.

Le gouvernement et les grands groupes capitalistes continuent dans la démarche qui a engendré la crise mondiale dans laquelle tous les pays sombrent aujourd'hui.

Encore une fois, ce sont les salariés qui paient les pots cassés pendant que les actionnaires et les dirigeants des grandes entreprises s'en mettent plein les poches.

Chômage, déficit de la sécurité sociale, problème du financement des retraites, on culpabilise les salariés, pendant qu'on fait des cadeaux aux dirigeants capitalistes à coup de millions d'euros d'exonération alors que ce sont ces mêmes exonérations qui servent normalement à financer l'Unédic, la sécu et les retraites.

.../...

Nous ne devons plus être des vaches à lait et être moins considérés que de vulgaires rats d'égout par les employeurs et le gouvernement.

Pour toutes ces raisons, nous vous appelons à manifester notre mécontentement le 23 mars 2010 en cessant le travail pendant 24 heures afin de participer aux actions organisées localement.

Nous avons tous le droit à des emplois durables, des salaires décents et à bénéficier d'une retraite de qualité.

Nous devons par l'action faire comprendre au gouvernement et au MEDEF que cette mobilisation est un premier message pour leur dire que nous ne sommes pas prêts à brader nos emplois et nos retraites et que nous serons prêts à renouveler notre action voire à l'amplifier pour défendre nos acquis.

Encore une fois, tous unis au sein de la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T., nous saurons faire respecter le droit des travailleurs de notre pays.

Recevez, Cher(e)s Camarades, notre salut fraternel et syndicaliste.

Le Secrétariat

Urgent : imposons d'autres choix

Tous ensemble le 23 mars

Les salaires, l'emploi, les retraites, les services publics sont au cœur d'une série de conflits en France et chez nos voisins européens. Dans l'Hexagone, pas plus qu'ailleurs, les salariés, les populations refusent de payer les frais d'une crise dont ils ne sont pas responsables. En France, les mesures prises par le gouvernement n'ont apporté aucune réponse aux urgences sociales. Allègements de « charges patronales », suppression de la taxe professionnelle, aides massives aux banques n'ont fait que restaurer et conforter les profits des entreprises, sans permettre une reprise de l'activité et une baisse du chômage. Et le patronat en redemande plus !

Quant aux services publics, le gouvernement persiste à supprimer massivement des postes indispensables à des missions utiles. Nous avons besoin de services publics et d'entreprises publiques répondant mieux aux attentes des besoins des populations et donc à l'intérêt général.

Loin de préparer une sortie de la crise, ces mesures alimentent tous les mécanismes qui nous y ont conduits. La gestion des entreprises emprunte les mêmes recettes : la pression sur les conditions de travail, les salaires, la précarité pour augmenter les dividendes aux actionnaires le plus vite possible.

À la sortie du sommet social à l'Élysée, les organisations syndicales ont affirmé : « *le gouvernement n'a apporté aucune réponse concrète sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, les conditions de travail et les politiques publiques* ». Elles ont donc décidé d'appeler à la mobilisation pour le 23 mars. Elles « *affirment leur volonté d'agir pour que le débat sur les retraites prenne en compte l'ensemble des questions tant au niveau du privé que du public, notamment le niveau des pensions, l'emploi, le financement, la pénibilité, le code des pensions et la réduction des inégalités.* »

Gouvernement et patronat veulent aujourd'hui faire voler en éclat l'acquis social du droit à partir en retraite dès 60 ans au motif que nous vivons plus longtemps. Pourquoi faudrait-il qu'un tel progrès de société ne bénéficie pas à l'amélioration des conditions de vie ?

Faut-il accepter de travailler plus longtemps quand tant de jeunes sont exclus du monde du travail ?

Pour la CGT, la bonne réforme est celle qui assure le droit à un départ à la retraite dès de 60 ans avec, pour une carrière complète, un revenu de remplacement équivalent au moins à 75 % du salaire net d'activité et au minimum au niveau du smic. Une réforme qui garantit la solidarité entre les générations, entre les professions dans le cadre du système par répartition.

Les profits réalisés début 2010 atteignent les records historiques de 1998. Par ailleurs, la destruction des emplois et les sacrifices imposés sur les salaires s'accroissent. Pour sortir de la crise, préparer l'avenir, financer la protection sociale et les retraites, relancer la consommation des ménages, il faut augmenter les salaires (notamment porter le Smic à 1 600 euros bruts), garantir, préserver les emplois et le tissu industriel. C'est par le travail de millions de salariés que se bâtissent les richesses de notre pays. Sortir de la crise, préparer l'avenir, conforter nos services publics, assurer le financement des besoins sociaux, des retraites demande un autre partage de ces richesses. Il y a urgence !

Sécurisons le présent et l'avenir.

**Ensemble le 23 mars pour des salaires décents,
des emplois durables et des retraites de qualité.**

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

.....



Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr.